

Projet de création d'une unité de méthanisation sur la commune de Bourgogne-Fresne (51110) au lieu dit "Le Cri"

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur :

Monsieur,

Nous assistons au projet de création d'une unité de méthanisation sur la commune de Fresne lès Reims (51110). Face aux nombreuses et légitimes questions soulevées par ce projet, de très inquiétantes informations ont été mises en évidence.

Celles-ci portent tant sur la sécurité et l'écologie que sur la quiétude, la santé des riverains et des nuisances qui seront produites. Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mes remarques, inscrites ci-dessous.

REMARQUES CONCERNANT L'INFORMATION :

En premier lieu, je souhaiterais vous faire part de mon étonnement sur l'absence de communication qui entoure ce projet pharaonique. Avec une surface de 43000m², une hauteur de 18m, 36400T/An de déchets entrants et 29000T/An de déchets sortants, il est difficile d'y voir quelque chose d'insignifiant me semble t-il.

Néanmoins, à aucun moment, que ce soit par le biais de la "Gazette de Fresne" (Feuille d'information gratuite de la commune, distribuée en boîte aux lettres), ou bien par le biais d'une réunion publique d'information, il n'y a eu la volonté d'informer clairement les habitants de Bourgogne-Fresne au sujet de ce projet.

Au sein d'une communauté de commune qui compte environ 1500 âmes, il est pourtant aisé d'informer la population. Pourtant, avec la promesse de vente du terrain signée et datée du 22 décembre 2016, cela laissait amplement le temps d'insérer cette information capitale entre le rappel de l'entretien des trottoirs et la naissance du petit dernier. Mais, certainement poussé par une obscure volonté politique et une claire pression du lobby agricole, je constate sans réelle surprise qu'il y a eu volonté de ne pas communiquer en dehors des strictes dispositions légales.

A ce propos, Méthabaz préconisait aux politiques dans sa plaquette de présentation de, je cite : "Dérisker l'enquête publique" (!!)

Cela me conforte dans l'idée que tout avait été mis en oeuvre pour faire "passer" ce projet le plus discrètement possible et mettre la population ignorante devant le fait accompli.

J'y ajouterai la remarque d'un élu, qui prit à contre pied par la récente médiatisation du projet, déclare en privé, qu'il souhaitait communiquer sur le sujet **après** l'enquête publique !

En d'autres termes, *vous pourrez réagir quand ce sera trop tard...*

Ce manquement à l'information est volontaire et donc inexcusable. Dans les deux cas, il met les élus et les décideurs devant leurs responsabilités présentes et futures.

Je ne suis ni un agriculteur ni un industriel, pas plus qu'un citoyen de seconde zone. Et il me semble important de rappeler que derrière chaque mécontent, il y a un bulletin de vote.

Heureusement, des citoyens compétents ont épluché la totalité du projet présenté par Méthabaz et ont mis en évidence les nombreux problèmes, risques et manquements du projet.

Ils ont aussitôt créé une association, l'ACDPN, afin d'informer la population.

Nous nous retrouvons ainsi dans la situation totalement ubuesque d'une enquête publique où c'est le public qui mène l'enquête.

A la lumière de ces informations, j'exige que cette enquête publique soit annulée et reportée à une date ultérieure, après une réunion d'information publique de la population.

REMARQUES CONCERNANT LE PROJET METHABAZ :

De nombreuses autres lettres de remarques adressées au Commissaire Enquêteur ont été longuement et précisément détaillées. Je constate sans surprise que la discrétion qui entoure ce projet n'a d'égal que sa dimension industrielle et son hypocrisie.

- Ce projet agricole, prétend pouvoir se maintenir à 0.3% sous la limite du tonnage impliquant le passage à une coûteuse réglementation industrielle. Heureux hasard ou artifice de calcul pour tromper les crédules ? Comment vérifier que ce tonnage de 36400T sera scrupuleusement respecté ?
- Il existe une réserve foncière afin de pouvoir agrandir l'unité de méthanisation prévue, ou bien de créer d'autres unités de méthanisation. Avec la fin des quotas sucriers depuis le 1er octobre 2017, c'est sans doute aucun, une lourde industrie qui se profile à court terme.
- Un peu moins de 70% des déchets entrants sont issus des activités de la sucrerie de Bazancourt Pourquoi ne pas faire cette unité de méthanisation sur place afin de supprimer d'autant le trafic routier ?
- Méthabaz déclare "*Le trafic des camions et les engins utilisés sur le site METHABAZ seront source de gaz d'échappement (moteur diesel). Néanmoins ces engins seront en nombre limité et ils seront conformes aux normes antipollution en vigueur*" Comment peut-on déplacer 65400T/An (36400T + 29000T) avec un nombre limité de camion ? C'est simple, il suffit de créer un camion qui transporte plusieurs milliers de tonnes à la fois... Ou bien de faire des milliers de rotations à un camion lambda, camion(s) à la norme Euro 6 bien entendu.

Le trafic sera inévitablement augmenté et ce rajoutera à celui existant.

Avec la fin des quotas sucriers et l'augmentation de la production de betterave, ce trafic est d'ailleurs condamné à augmenter lui aussi .

La configuration de la voirie de nos villes et villages n'est déjà pas adapté au trafic actuel.

A quelle vitesse se dégraderont nos départementales ? Qui paiera la facture de l'entretien des routes ?

- La méthanisation est présentée comme un principe producteur d'énergie.

A ma connaissance, je n'ai trouvé nulle part dans les documents présentés par Méthabaz, l'existence d'une étude faisant le bilan énergétique global. Or, avec l'ensemble des véhicules impliqués consommant du diesel, le gaz brûlé pour alimenter la chaudière et les 120000m³ de gaz impur brûlé par les torchères, y a-t-il un véritable bénéfice énergétique à ce processus ?

- la méthanisation est présentée comme un principe vertueux écologiquement.

Entre le transport entrant et sortant par voie routière, les risques élevés de pollution de la nappe phréatique affleurante et des cours d'eau associés, la pollution atmosphérique due aux rejets de dioxyde de soufre, d'oxydes d'azote, de formaldéhyde, d'ammoniac,...etc, de la non connaissance de l'impact à long terme sur les terres agricoles de l'épandage des digestats...Est-ce si écologique que cela ?

De même que pour le volet énergétique, existe-t-il un bilan écologique global ?

- Méthabaz affirme que les nuisances seront faibles et limitées.

Comment y croire avec des bâtiments de stockage à l'air libre, les odeurs nauséabondes qui ne seront pas arrêtées par un simple grillage comme l'indique leur simulation faussée, par l'explosion exponentielle du nombre de mouche, par le balai des camions et des tracteurs, par les manoeuvres des engins de manutention sur le site, par le bruit des torchères et du cogénérateur.

Nombre d'autres projets en France ont tenu des promesses qui se sont évaporées une fois l'unité de méthanisation en fonction.

Des milliers de riverains se retrouvent à subir des nuisances qui n'existaient pas sur le papier.

- Le projet de Méthabaz est annoncé comme agricole dans sa forme juridique, où un minimum de 51% des capitaux doivent être détenus par des agriculteurs.

Pourquoi Méthabaz refuse de communiquer la liste des participants au projet ?

Un montage financier opaque n'augure rien de bon et incite à la plus grande méfiance.

- Le projet de Méthabaz est annoncé comme agricole dans son fonctionnement.

Au delà des entrants végétaux et animaux, Le Grand Reims projette d'y traiter des "jus" issus des déchets de restauration collective, ainsi que des boues issues des stations d'épurations des eaux.

En quoi les déchets issus de la restauration collective et des stations d'épurations sont agricoles ?

Cette unité de méthanisation est-elle promise à devenir le pendant d'une déchetterie ou d'un incinérateur ?

A-t-elle vocation à devenir la poubelle du Grand Reims ?

J'exige que le Grand Reims se positionne clairement sur ce sujet, et fasse connaître ses intentions futures **avant** l'avis qui sera émis pour la réalisation de ce projet.

- L'agence Environnementale (AE), tout à fait compétente, a émis de nombreuses recommandations au sujet de ce projet.

Méthabaz balaie du revers de la main les modifications et/ou aménagements qui rendraient le projet plus vertueux.

Les arguments de Méthabaz sont : Les aménagements demandés par l'AE nuisent à la rentabilité du projet !!

Force est donc de constater qu'il n'y a donc que la rentabilité qui compte.

Et au sujet d'une probable pollution de la nappe phréatique, Méthabaz répond que l'eau de la nappe est identifiée comme "Médiocre"

Est-ce une raison pour polluer encore plus ?

- Ce projet d'unité de méthanisation est classé ATEX (ATmosphère EXplosive)

Méthabaz ne prévoit que des systèmes automatiques en cas de problème, avec une présence humaine partielle dont on ne connaît même pas les compétences en terme de gestion d'accident.

Les diagrammes de déflagration montrent des ondes de choc en dehors de l'enceinte de l'usine.

Y a-t-il danger à évoluer autour de cette enceinte ? Devrions nous respecter un périmètre de sécurité ?

- Les personnes qui seront en charge de gérer l'unité de méthanisation se déclarent "Auto formées" à la conduite de cette usine (!!!)

A une époque où nous croulons sous un amoncellement de normes et de réglementations diverses, imbriquées et parfois contradictoires, nous découvrons, ici, qu'il est permis à une poignée d'individus de produire, sous atmosphère explosive rappelons-le,

des quantités industrielles de méthane tout en rejetant des polluants dans l'air et le sol...Et ce, sans aucune formation sérieuse.

Qu'est-ce que "l'Auto Formation" d'après Méthabaz ? Une simple lecture de brochures accompagnée de discussion avec des techniciens. C'est tout.

Et même, si par un formidable hasard cela était suffisant, qu'est-ce qui prouve que cela a été fait et bien fait par ceux qui le prétendent ?

Y a-t-il une liste consultable de ces personnes "Auto formées" ?

Quelle personne ou organisme compétent à pu valider les acquis et les connaissances ?

Ces personnes "Auto formées" accepteraient-elles de confier leurs enfants à des enseignants "Auto formés", confieraient-elles leur vie aux mains d'un chirurgien "Auto formé" ?

Pour exercer des métiers tels que boulanger, plombier ou coiffeur par exemple, il faut justifier de l'obtention d'un CAP.

Cursus enseigné, validé et délivré par des professionnels, et reconnu par l'état.

Il est inconcevable de laisser des agriculteurs, aussi motivés ou sérieux soient-ils, s'improviser producteur d'énergie.

Je lis des publications sur l'aéronautique depuis presque 40 ans, cela ne fait pas de moi un pilote...

Cette courte liste n'est malheureusement pas exhaustive tant les points traités par Méthabaz avec légèreté ou mépris sont nombreux

REMARQUES GÉNÉRALES ET CONCLUSION

A l'issue de cette lettre, je suis bien entendu contre le projet présenté par Méthabaz.

Il n'offre ni les garanties de sécurité sanitaires, ni la préservation de la qualité de vie des nombreux riverains impactés.

J'ai pris connaissance des remarques rédigées par les personnes qui sont favorables à ce projet.

Une rapide recherche sur Internet, renseigne sur le fait qu'elles sont quasiment toutes en activité dans le monde agricole.

Je constate également que, aucunes des personnes soutenant le projet de Méthabaz ne résident sur la commune de Bourgogne-Fresne.

Surprenant n'est-il pas ?

Lorsque l'on a une vision partielle du projet, il me semble plus facile et pratique d'y être favorable, surtout si l'on est économiquement intéressé et loin des nuisances engendrées.

Je ne les blâme pas et je peux parfaitement comprendre leurs arguments sur la pérennisation de leurs activité.

Néanmoins, je pense que comme beaucoup d'investisseurs et de décideurs, il n'ont eu que la vision idyllique du projet.

Ils défendent leurs intérêts économique, moi je m'inquiète pour la santé et la qualité de vie de tout mes concitoyens du canton, agriculteurs compris.

Nous sommes nombreux à constater que si on laisse n'importe qui s'installer n'importe où, on obtiendra à coup sur du grand n'importe quoi.

Il est urgent que les élus et les décideurs prennent conscience que la méthanisation à outrance nous mène dans le mur.

Regardons nos voisins allemands et apprenons de leur expérience, qui démontre que la Méthanisation n'est pas la panacée.

Ne soyons pas dupes, il ne s'agit ici que d'un projet financier, de la construction d'un centre de profit où tout ce qui est possible pour réduire les nuisances et garantir la sécurité est balayé par la rentabilité.

Avec un taux de rendement financier à 8%, je ne suis pas étonné que certains soient prêts à vendre leur mère...nourricière.

On dit "développement durable". Mais développement durable de quoi ? Des nuisances ? Des risques sanitaires et environnementaux ?

Des dividendes pour les actionnaires ?

J'évoquais sciemment en début de lette le terme "Pharaonique". D'une part pour le gigantisme de cette usine à l'échelle de notre paisible village, mais aussi pour la destination mortuaire des pyramides égyptiennes.

J'espère juste que Méthabaz ne sera pas notre tombeau.

FACON Bob

Travailleur indépendant

Résidant à Bourgogne-Fresne

Et père de famille 24h/24